

Commission médicale d'établissement de l'AP-HP
Comité des internes et des médecins à diplôme étranger
Réunion du 17 avril 2018

Présents :

Alexandre Allera, Lynda Bensefa-Colas, Pierre Colonna, Hélène Heinz-Chartier, Olivier Hélènon, Serge Herson, Mehdi Karoui, Delphine Lebigre, Moïse Michel, Hélène Oppetit, Florence Pasquier, Isabelle Riom, Philippe Ruszniewski, Rémi Salomon, Maryse Salou, Benoît Schlemmer et Jean-Yves Artigou

Excusés :

Philippe Arnaud, Bahram Bodaghi, Nicolas Dantchev, Gérard Helft, Luc Mouthon, Gwenn Pichon-Naudé, Bruno Riou

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 27 février 2018

Le compte-rendu est approuvé.

2. Internes du Golfe

Le P^r Mehdi Karoui succède au P^r Serge Herson dans cette responsabilité.

Delphine Lebigre rappelle que 56 internes sont actuellement dans le cursus en Île-de-France 40 sont à l'AP-HP et 16 hors AP-HP (diaporama figurant en [annexe 1](#)).

Parmi ces internes, 25 proviennent d'Arabie Saoudite.

Les cinq spécialités les plus représentées sont la radiologie, la chirurgie digestive, la chirurgie orthopédique, la chirurgie cardiologique thoracique ou vasculaire, et enfin l'ORL.

Mehdi Karoui précise que les candidats sont acceptés en avril, viennent passer une année pour parfaire leur niveau de connaissances notamment en français et obtenir le B2 avant de démarrer leur cursus sous la direction du coordonnateur du DES de la spécialité.

Les internes sont affectés à une région, de manière dérogatoire ils peuvent effectuer un inter-CHU dans le respect de la procédure du CHU AP-HP.

L'importance de la qualité de leur accueil est soulignée. Alexandre Allera souligne le caractère compétitif de leur stage par rapport à ceux des internes parisiens, qui viennent encore renforcer les difficultés parfois rencontrées du fait des stages inter-CHU.

Serge Herson rappelle que ces internes disposent au terme de leur cursus d'un diplôme équivalent à celui des internes français avec comme seule différence, l'absence d'autorisation d'exercice.

Ces internes ne peuvent pas être âgés de plus de 33 ans au moment de leur candidature.

3. Choix du semestre d'été : bilan

Le choix pour le semestre d'été s'est déroulé de façon nettement plus satisfaisante que le précédent, dans des conditions estimées par tous globalement bonnes.

Ceci a été rendu possible en particulier grâce à l'élaboration par l'ARS d'un logiciel « maison » différencié de l'outil de la DGOS utilisé en novembre 2017 – mais non opérationnel – permettant ainsi une bonne gestion du choix. Une coordination ARS/AP-HP définie en commun a permis une meilleure gestion des transferts de fichiers d'affectation.

Benoît Schlemmer se félicite de la bonne volonté mise par chacun pour aboutir à ce bon résultat.

Pour la médecine générale, des postes ont été ouverts de façon à permettre aux internes dans le cursus de pouvoir valider leur maquette et ceci a été assorti d'un bon résultat.

Alexandre Allera souligne quelques erreurs de fléchage qu'il faudra corriger au cours du prochain choix.

4. Bourses du Collège de médecine des hôpitaux de Paris : résultats du jury de sélection

Le 27 mars 2018 s'est tenu le jury de sélection des bourses du Collège de médecine des hôpitaux de Paris sous la présidence cette année du président du comité CME des internes (la présidence alternant un an sur deux entre le président des relations internationales à la CME et celui du comité CME des internes).

Delphine Lebigre présente les résultats de ce jury en s'appuyant sur le diaporama figurant en [annexe 2](#).

Cent seize dossiers ont été reçus pour le stage débutant en novembre 2018. Parmi eux, 35 ont été retenus répartis en 14 stagiaires associés, 15 DFMS ou DFMSA et 6 faisant fonction d'interne de l'Union européenne.

Six dossiers ont été placés sur liste complémentaire.

Les trois premiers pays les plus représentés sur les 26 sont le Liban, Madagascar et la Tunisie.

Prochaines réunions du comité, en salle 119, avenue Victoria :

- **mardi 3 juillet 2018 à 17 heures**
- **mardi 30 octobre 2018 à 17 heures**
- **mardi 11 décembre 2018 à 17 heures.**

Le 18 avril 2018

P^r Jean-Yves Artigou
*Président du comité CME des internes
et médecins à diplôme étranger*